

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°03-2023-044

PUBLIÉ LE 21 MARS 2023

Sommaire

03_Préf_Préfecture de l'Allier / Direction des Relations avec les Collectivités Territoriales

03-2023-03-20-00005 - Extrait de l'arrêté 754-2023 du 20 mars 2023 portant désignation des représentants de l'administration et du personnel de la formation plénière au conseil médical de la fonction publique territoriale (7 pages)

Page 3

03_Préf_Préfecture de l'Allier

03-2023-03-20-00005

Extrait de l'arrêté 754-2023 du 20 mars 2023
portant désignation des représentants de
l'administration et du personnel de la formation
plénière au conseil médical de la fonction
publique territoriale

Extrait de l'arrêté n°754/2023 portant désignation des représentants de l'administration et du personnel de la formation plénière au conseil médical de la fonction publique territoriale

ARTICLE 1^{er} - L'arrêté préfectoral n°433/2023 du 13 février 2023 portant désignation des représentants de l'administration et du personnel de la formation plénière au conseil médical de la fonction publique territoriale est abrogé.

ARTICLE 2 - Sont membres de la formation plénière du conseil médical de la fonction publique territoriale les médecins désignés par l'arrêté préfectoral n°1380/2022 du 29 juin 2022 portant désignation des médecins agréés en tant que membres du conseil médical départemental.

ARTICLE 3 - La présidence de ce conseil est assurée par le Dr Michel DAVIN. En cas d'absence du président en séance, la présidence est assurée par le médecin qu'il a désigné ou, à défaut, par le plus âgé des médecins présents

ARTICLE 4 - Le secrétariat du conseil médical est assuré par le centre de gestion.

ARTICLE 5 - Ont été désignés en qualité de membres de la formation plénière du conseil médical pour le **centre de gestion de la fonction publique territoriale de l'Allier** :

Pour les représentants de l'administration :

Titulaires	Suppléants
VERNISSE Pascal	MOUSSET Danièle
	GARAPON Marie-Luce
MONDELIN Annie-France	BLANCHET Élisabeth
	de CONTENSON Christophe

Pour les représentants du personnel :

Pour la catégorie A :

Titulaires	Suppléants
FONBAUSTIER Anne	LUCIANI Agathe
	BATTU Viviane
BANASZKIEWICZ Sophie	LACROIX Pierre
	VELUT Marie-Pierre

Pour la catégorie B :

Titulaires	Suppléants
DESCOINS Valérie	MOREL Sandrine
	RIBIER Sylvain
HERMET Christelle	LEONARD Angélique
	CANARD Catherine

Pour la catégorie C :

Titulaires	Suppléants
PHILIPPE Jean-Louis	DUPUIS Valéry
	PINET Sabrina
MORALES Antonio	SANCHEZ Raphaël
	CIVALLERO Axel

ARTICLE 6 - Ont été désignés en qualité de membres de la formation plénière du conseil médical pour le **Conseil Régional d'Auvergne-Rhône-Alpes** :

Pour les représentants de l'administration :

Titulaires	Suppléants
LINDRON Didier	BARILLET Carine
	LUCOT Yannick
LASSALLE Valérie	CARTOUX Stéphanie
	DE CASTRO ALVES Manuela

Pour les représentants du personnel :

Pour la catégorie A :

Titulaires	Suppléants
BERGAUT Emmanuelle	GUILBERT Renald
	FRETY Laurence
POUX Patricia	POMMARET Ludovic
	DESJARDINS-CANIS Marie-Anne

Pour la catégorie B :

Titulaires	Suppléants
CHAUX Jean-Pierre	COLIN Laurent
	DUBOURGNON Jean-Paul
BAUZAC Emmanuelle	

Pour la catégorie C :

Titulaires	Suppléants
BUSSERON Philippe	GRENET Martine
	MIHARAN Arnaud
LAUDE Fabian	CROZATIER Stéphane
	MYOUX Christophe

ARTICLE 7 - Ont été désignés en qualité de membres de la formation plénière du conseil médical pour la mairie de Vichy :

Pour les représentants de l'administration :

Titulaires	Suppléants
LEPRAT Christine	AUBERGER Edouard
	GUITARD Jean-Louis
JIMENEZ Myriam	COURSOL Marie-Odile
	ALMAZAN Jean

Pour les représentants du personnel :

Pour la catégorie A :

Titulaires	Suppléants
GUILLAUMIN Thomas	LAVALLARD Thierry
CORRE Marie-Emmanuelle	DUBOST Loïc

Pour la catégorie B :

Titulaires	Suppléants
LAURENT-VARANGE Patrick	DEBOUT Véronique
BARNICHON Marine	VIDAL Damien

Pour la catégorie C :

Titulaires	Suppléants
FORESTIER Emmanuel	MOUSSON Natacha
	SELLIER Véronique
BARDIN Anne	ESTENOZA Véronique
	REYES Laurent

ARTICLE 8 - Ont été désignés en qualité de membres de la formation plénière du conseil médical pour la mairie de Montluçon :

Pour les représentants de l'administration :

Pour la catégorie A :

Titulaires	Suppléants
TAILHARDAT Valérie	NOEL Suzanne
	MOMCILOVIC Jean-Pierre
LAROCHE Pierre	DALBY Christian
	RAYNAUD Laëtitia

Pour la catégorie B :

Titulaires	Suppléants
TAILHARDAT Valérie	NOVAIS Fernando
	RAYNAUD Laëtitia
LAROCHE Pierre	HURTAUD Jean-Pierre
	COUTIER Jérôme

Pour la catégorie C :

Titulaires	Suppléants
TAILHARDAT Valérie	NOEL Suzanne
	DALBY Christian
LAROCHE Pierre	MONCILOVIC Jean-Pierre
	MOLAIRE Audrey

Pour les représentants du personnel :

Pour la catégorie A :

Titulaires	Suppléants
CHAMBENOIS Nadine	LINTZ Serge
SAEZ Arnaud	MICARD Frédéric

Pour la catégorie B :

Titulaires	Suppléants
FERIANI Tarek	DEROUCK Sébastien
	MOUGIER Christelle
MAURY Corinne	VINALS Yannick
	SAUNON Adeline

Pour la catégorie C :

Titulaires	Suppléants
RAVEL Michel	CHRISTIAN Gérard
	PIVOIS-SILVA Mélina
LEGRESY Patrick	ZEMENKO Jérôme
	HAOUARI Mustapha

ARTICLE 9 - Ont été désignés en qualité de membres de la formation plénière du conseil médical pour la communauté d'agglomération de Vichy-communauté :

Pour les représentants de l'administration :

Titulaires	Suppléants
COULANGE Nicole	LONG Jean-Louis
	LEPRAT Christiane
BLETTERY Jacques	BENOIT Charlotte
	LAURENT Michel

Pour les représentants du personnel :

Pour la catégorie A :

Titulaires	Suppléants
CAVAGNA Florence	LAFORET Marlène
	FONTVERNE Mariel
MALDAN Valérie	ZACHARIE Bruno

Pour la catégorie B :

Titulaires	Suppléants
LAFORET Laurent	BOURGEADE Catherine
	CHASSAING Mickaël
AUCLERC Frédéric	JONARD Eric

Pour la catégorie C :

Titulaires	Suppléants
BERTUCAT Patricia	CLAIR Julie
	CHABROL François
LISTRAT Angeles	BELIEN Franck

ARTICLE 10 - Ont été désignés en qualité de membres de la formation plénière du conseil médical pour le SDIS de l'Allier (concerne uniquement les sapeurs pompiers professionnels) :

Pour les représentants de l'administration :

Titulaires	Suppléants
BIDAUD André	LAROCHE Pierre
CADORET Xavier	FILLIAT Olivier

Pour les représentants du personnel :

Pour la catégorie A :

Titulaires	Suppléants
ORTONNE Pascal	BALAYE Marie-Laure
	LEMELTIER Rodolphe
DURANTET Anthony	POIRIER Michaël
	PEYRARD Eddy

Pour la catégorie B :

Titulaires	Suppléants
GONNOT Françoise	DEPRET Fabien
	CHERASSE Fabien
CARTOUX Philippe	DEGRANGES Thierry
	FERRIERES Maxime

Pour la catégorie C :

Titulaires	Suppléants
NOUVEAU Cindy	BERNARDIN Marc
	PAUPERT Geoffrey
LACOSTE Alexandre	MERCIER Franck
	LAVIGNON Flavien

ARTICLE 11 - Le mandat des représentants de l'administration prendra fin au terme de leur mandat électif, quelle qu'en soit la cause.

ARTICLE 12 - M. le secrétaire général de la préfecture de l'Allier et M. le président du centre de gestion de la fonction publique territoriale de l'Allier sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution des dispositions du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs.

La préfète,
Pour la préfète et par délégation,
Le secrétaire général,

Signé

Alexandre SANZ